

après deux ou trois lessives. Donc persistons dans notre ancienne fabrication. Tout en faisant des toiles légères et apparentes pour les marchés lointains, en donnant à ces toiles le blanc et l'apprêt irlandais, recherchés surtout dans les contrées du Sud, continuons à fabriquer nos bonnes toiles flamandes; et le placement ne nous fera pas défaut.

Pour l'article damassé, linge de table, c'est la France qui occupe le premier rang. Le bon goût et la variété des dessins, la parfaite exécution du tissu et l'apprêt soyeux et brillant de ses articles si variés, sont des qualités que l'Autriche, la Saxe et l'Angleterre lui disputent avec plus ou moins de succès, mais qui assurent encore à la France aujourd'hui une supériorité que le jury s'est plu à reconnaître.

C'est encore à la France qu'appartient le premier rang pour la fabrication des linons et des batistes, bien que la Belgique continue à fournir à la France la plus grande partie de ces fils de lin à la main dont la merveilleuse finesse était proverbiale et dont nos fileuses des Flandres ont eu le monopole pendant tant d'années.

Ajoutons, comme renseignement, que le tissage mécanique, encore presque ignoré sur le continent en 1867, lors de la dernière Exposition internationale de Paris, et appliqué presque exclusivement alors à la fabrication des toiles à voiles, s'est étendu et développé, et qu'une grande partie de nos bonnes toiles pour chemises et draps de lit et pour les